

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 5 juillet 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Julien Normand, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2021-07-154
7133

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 35 et vérifie le quorum.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

2021-07-155
7134

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-07-156
7134

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 juin 2021.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2021-07-157
7134

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 juin 2021.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 973 m³, moyenne : 99 m³/jr
Secteur Les Buissons : 9 031 m³, moyenne: 301 m³/jr
Station de recherche : non disponible
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de juin 2021.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : aucun

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2021-07-158
7134

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. François Bonnardel, ministre des Transports -21-06-03- Confirmation d'une aide financière maximale de 15 000 \$ pour les travaux d'amélioration sur les rues de Baie-Saint-Ludger, des Bouleaux, des Outardes, du Moulin, Gaston et Harvey.

* M. Marc-André Leblanc, directeur des programmes fiscaux et d'adaptation aux changements climatiques, direction des finances municipales et des programmes, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -21-06-16- confirmation qu'un montant de 84 140 \$ sera déposé dans le compte de la municipalité en paiement de la mesure financière de péréquation.

* M. Marc-André Leblanc, directeur des programmes fiscaux et d'adaptation aux changements climatiques, direction des finances municipales et des programmes, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -21-06-16- confirmation qu'un montant de 7 722 \$ sera déposé dans le compte de la municipalité en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2021.

* Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation -21-06-21- information concernant la mise en place du Programme

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



d'aide financière pour les bâtiments municipaux dont la Municipalité de Pointe-aux-Outardes pourra bénéficier d'un montant maximal de 102 526 \$ pour des travaux réalisés entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2023.

Expédiée :

- * Mme Marie-Karine Maltais, directrice générale, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-138 selon laquelle le conseil municipal accepte le partenariat avec le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire en biens et services au montant de 900 \$ pour le projet « Un bon usage du réseau d'assainissement, des marais filtrants artificiels pilote sur la Côte-Nord comme solution alternative écologique ».
- * M. Stéphane Pelletier, trésorier adjoint, Ville de Baie-Comeau -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-139 selon laquelle le conseil municipal accepte les états financiers 2020 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 5 888 \$.
- * Mme Maryvonne Tremblay, Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-140 selon laquelle le conseil municipal accepte de faire un don de 1 500 \$ à la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.
- * M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières nations et du Labrador -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-142 selon laquelle le conseil municipal joint sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de deux cent quinze (215) enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique.
- * M. Grégory Perron, chargé de projet, Jean Fournier inc. -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-145 selon laquelle le conseil municipal accepte de procéder au paiement de la demande de paiement #1 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 mai 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai.
- * Mme Lise Fortin, directrice générale, MRC de Manicouagan -21-06-15- Envoi de la résolution numéro 2021-06-143 selon laquelle le conseil municipal accepte de procéder à l'achat d'un afficheur de vitesse avec ensemble solaire, auprès de Kalitec, au coût de 5 723 \$, plus les taxes. Le coût sera pris dans le fonds Toulnostouc.
- * Mme Kim Champagne, directrice générale, FNX-INNOV -21-06-17- Envoi de la résolution numéro 2021-06-147 selon laquelle le conseil municipal mandate la firme FNX-INNOV pour les services professionnels en ingénierie pour un projet d'agrandissement de la station de pompage secteur Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût négocié de 91 203,70 \$, plus les taxes.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2021-07-05 ainsi que les transferts budgétaires suivants :



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

LISTE DES TRANSFERTS POUR JUILLET 2021

02 13000 413	Comptabilité et vérification	+ 650 \$
02 13000 414	Administration et informatique	+ 4 500 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	+ 4 500 \$
02 41300 642	Matériaux	+ 3 000 \$
02 61000 141	Inspecteur en bâtiment	+ 1 600 \$
02 61000 200	Charges sociales – Employeur	+ 400 \$
		+ 14 650 \$
02 11000 131	Rémunération des élus	- 2 000 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	- 1 000 \$
02 13000 335	Internet - Administration	- 1 400 \$
02 13000 681	Électricité administration	- 750 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	- 2 500 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	- 450 \$
02 19000 681	Électricité – Édifice municipal	- 350 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	- 5 000 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	- 1 200 \$
		- 14 650 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucune

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2021-07-160
7136

**APPEL D'OFFRES PUBLIC 2021-05 – DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN
D'HIVER DES RUES MUNICIPALES, DES CHEMINS D'ACCÈS ET DES
STATIONNEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien d'hiver des rues municipales, des chemins d'accès et des stationnements ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes procède par un appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien d'hiver des rues municipales, des chemins d'accès et des stationnements sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington soit responsable de l'octroi du contrat.

2021-07-161
7136

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2021 – ASSOCIATION
FORESTIÈRE CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT l'avis de renouvellement de l'adhésion de l'Association forestière Côte-Nord.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion auprès de l'Association forestière Côte-Nord au coût de 50 \$.

2021-07-162
7137

**PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX
SOUTERRAINES RÉALISÉ PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À
CHICOUTIMI**

- CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) contribue à la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de la Moyenne-Côte-Nord ;
- CONSIDÉRANT QUE** ce projet vise le développement de partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion des ressources ;
- CONSIDÉRANT QUE** ce projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) sera réalisé par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ;
- CONSIDÉRANT QU'** une partie importante des données nécessaires à la réalisation de ce projet sont propriétés des municipalités des MRC de Manicouagan, de Sept-Rivières et de la Minganie ;
- CONSIDÉRANT QUE** ces données seront intégrées dans une base de données à référence spatiale permettant l'élaboration des livrables demandés par le MELCC dans le cadre du PACES ;
- CONSIDÉRANT QUE** mettre ces résultats et rapports à la disposition du Centre d'étude sur les ressources minérales (CERM) peut occasionner une charge de travail importante pour la municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE** les droits d'utilisation et de diffusion des données doivent être détenus par le CERM de l'UQAC pour permettre la mise à disposition de la base de données, et des produits résultants, à l'ensemble des partenaires du projet et du Gouvernement du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes accorde, au CERM de l'UQAC, les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits ;
- QU'** elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes ;
- QUE** ces droits sont exclusifs au PACES et ne pourront être utilisés qu'à des fins de recherche ;
- QU'** aucune utilisation commerciale des données ne sera autorisée.



2021-07-163
7138

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 – OFFICE
D'HABITATION DE MANICOUAGAN (ORÉE DES BOIS DE POINTE-AUX-
OUTARDES)**

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2020 de l'Office d'habitation de Manicouagan pour l'Orée des Bois de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 1 265 \$.

2021-07-164
7138

DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 – RECHARGE DE PLAGE

CONSIDÉRANT la demande de paiement #2 pour les travaux terminés au 30 juin 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai ;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux et pénalités, est de 1 553 327,40\$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE M. Dominique Lachance, ingénieur, Fédération québécoise des municipalités, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de la demande de paiement # 2 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 30 juin 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux et pénalités, est de 1 553 327.40\$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

2021-07-165
7138

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

2021-07-166
7138

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 01.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE